

**La traversée de la rue :
Comment accroître la sécurité et le confort des piétons ?**

Montréal, le 3 octobre 2012 – La Commission sur le transport et les travaux publics invite la population à participer à l'assemblée publique qui portera sur la traversée de la rue.

La démarche préconisée par la Direction des transports de la Ville de Montréal pour l'analyse des besoins et attentes de la population et la recherche de solutions en vue de la révision des passages piétonniers sera présentée par ses représentants lors d'une première assemblée publique. Des informations techniques caractérisant la mobilité et la sécurité des piétons seront exposées. Aussi, un survol des pratiques recensées dans ce domaine offrira un résumé des mesures envisageables (considérations législatives et normatives, actions sur l'aménagement, sur les comportements, etc.).

À cette occasion, les citoyens ainsi que les représentants d'organismes sont invités à poser des questions aux experts et à s'exprimer relativement à la démarche proposée.

La consultation publique se poursuivra en 2013 avec une présentation des mesures proposées par la Direction des transports et la réception de mémoires des citoyens et de divers organismes.

L'assemblée de consultation publique se tiendra comme suit :

HEURE	19 h
DATE	Le 17 octobre 2012
LIEU	Hôtel de ville, salle du conseil, 275 rue Notre-Dame Est Métro Champ-de-Mars : stm.info

DOCUMENTATION

Le document de soutien à l'assemblée publique peut être consulté dans les bureaux Accès Montréal et les bureaux d'arrondissement, les hôtels de ville des villes de banlieue, de même qu'à la Direction du greffe, salle R-134 à l'hôtel de ville de Montréal. Les documents sont également accessibles sur le site Internet des commissions : ville.montreal.qc.ca/commissions

INSCRIPTION

Les personnes qui souhaitent participer à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'y inscrire, à l'avance, en communiquant avec la Direction du greffe au 514 872-3000 ou par courriel à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca. Il est également possible de prendre la parole en s'inscrivant sur place 30 minutes avant le début de la séance.

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert, sur demande, en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur le transport et les travaux publics est présidée par M. Luis Miranda, conseiller de ville et maire de l'arrondissement d'Anjou. Mme Elsie Lefebvre, conseillère de ville à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, et M. Edgard Rouleau, maire de la Cité de Dorval, agissent en tant que vice-présidents de la Commission.

Les membres sont : M. Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement à l'arrondissement de Saint-Laurent; Mme Caroline Bourgeois, conseillère de ville à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Tembles; Mme Ann Guy, conseillère d'arrondissement à l'arrondissement de Verdun; M. Beny Masella, maire de la Ville de Montréal-Ouest; M. Alex Norris, conseiller de ville à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal; M. Lionel Perez, conseiller de ville à l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce; M. François Robert, conseiller d'arrondissement à l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et M. Bertrand A. Ward, conseiller de ville à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

- 30 -

Renseignements : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
Téléphone : (514) 872-3000